



Femmes solidaires

Clara-magazine

25 rue du Charolais – 75012 Paris

01.40.01.90.90 – fax : 01.40.01.90.81

femmes.solidaires@wanadoo.fr

COMMUNIQUE SUR LE VOILE

Le collectif National de Femmes solidaires a décidé de prendre position en faveur d'une loi interdisant, dans tous les espaces, le port de tout vêtement, insigne ou objet à caractère discriminatoire ou symboles d'oppression pour les femmes.

Nous ne pouvons accepter ces matérialisations de la domination sexiste pour quelque raison que ce soit. Nous, féministes et laïques, qui sommes aux plus proches de la vie quotidienne des femmes de notre pays, sommes particulièrement inquiètes de cette offensive abusive contre notre dignité et notre autonomie.

Nous rappelons que les principes constitutionnels de notre République reposent sur l'égalité, la liberté et la laïcité, principes qui ne peuvent être remis en cause par quelque projet politique que ce soit, même si celui-ci repose sur des justifications religieuses, culturelles ou communautaires. Les lois civiles et républicaines doivent rester les seules lois qui protègent et accompagnent les citoyens et les citoyennes de notre pays.

Ainsi nous demandons :

- Que la loi de 2004 sur l'interdiction du port des signes religieux à l'école soit étendue à l'université et à tous les espaces d'accueil de la petite enfance.
- Que les débats de la mission parlementaire d'information sur le port du voile intégral mettent en avant dans ces préconisations le principe de l'égalité des femmes et des hommes en tant qu'individus à part entière.
- Que la mission reste attentive à ce que le rejet qu'inspire le voile intégral ne dédouane pas le voile simple de sa dimension intégriste et politique. Nous espérons qu'il soit interprété socialement avec la même gravité que le voile intégral dans les préconisations de la mission.

Par conséquent, la loi que nous voulons doit s'inscrire dans la longue marche des femmes pour leur émancipation - comme le furent dans leur temps la loi de 1975 sur l'avortement ou la loi de 2001 sur la parité en politique – et ce, quelles que soient leurs cultures, leurs croyances ou leurs origines.

Nous réaffirmons, par cette position, le principe de l'universalité des droits des femmes.

Fait à Paris le 30 octobre 2009

Contact presse : 06 76 71 08 54